

PROCES-VERBAL BUREAU REGIONAL ELARGI

Mercredi 18 octobre 2023 – 20H00 – Siège de la Ligue

PRESENTS	BAILLY Jean Pierre – DUPONT Jean Michel – FOURNIER Bernard – LEROUX-RONDINEAU Maxime – LEVALLOIS Aline – MICHON Bernard – PASCO Sandrine – PERRAUD-GAUTIER Clément – SORIN Nicolas
INVITES	ALLARDI Christophe - BARBAUD Pascal – JOUNIER Franck – LIGONNIERE Antoine – R'KIOUAK Mehdi – PORTAL Karine – SARRAZIN Brice
INVITES EXCUSES	BALIELLO Pierre Laurent – CHAUVIN Tristan – LEBOT Bernard – MECKES Charles – NICOLAS Philippe – ROUSSELOT Jacky – SURGET Céline – TROUILLET Steven

ACTUALITE LIGUE

Jean-Michel DUPONT fait un tour d'horizon des actualités :

 Retour sur l'Assemblée Générale de la F.F.B.B au Puy-du-Fou. Il tient à féliciter le Comité de Vendée pour l'organisation de celle-ci.

Bernard MICHON souhaite féliciter l'équipe du Comité pour l'organisation, il a pu se rendre compte de l'ampleur de l'organisation et l'a comparé avec l'édition de Saint Jean de Monts, en 2007, où il était bénévole.

Brice SARRAZIN souligne le temps de travail que cela a représenté en amont, pour la gestion des réservations.

• Retour sur le R.D.V. FFBB Ligues/Comités du 16 octobre 2023, les thèmes abordés ont été les suivants : Pacte tous engagés, revalidation des entraîneurs du championnat de France, Challenge benjamin(e)s et 3x3.

Franck JOUNIER demande si les attributions de tournois 3x3 ont été validées par la F.F.B.B. Jean-Michel DUPONT lui répond que cela devrait prochainement être validé par un bureau fédéral.

Mehdi R'KIOUAK sur les RDV FFBB, propose aux élus de faire remonter les thèmes qu'ils souhaiteraient voir abordés par la fédération.

Retour sur l'atelier de l'Equipe Technique Régionale (ETR) du 23 Septembre 2023.

Jean-Michel DUPONT a souhaité aborder ce sujet en bureau suite aux retours qu'il a eu des Comités 44 et 72 sur le contenu de l'ETR.

Jean-Michel DUPONT rappelle que le rôle de l'ETR, Equipe Technique Régionale constituée uniquement de salariés des organismes déconcentrés régionaux, est d'appliquer et de mettre en place les objectifs Ministériels délégués aux fédérations.

Il précise que l'objet d'un atelier de l'ETR était : « Comment vous projetez-vous dans la saison à venir : Stratégie, Perspectives, Projets, Objectifs ».











Bernard FOURNIER, en tant que Vice-président en charge de la formation, indique qu'il est invité aux réunions de l'ETR et estime que cela permet de faire des mises au point entre le politique et l'opérationnel. Il apprécie assister aux réunions de l'ETR et résume le contenu de la réunion du 23 septembre 2023.

Karine PORTAL estime que les choses peuvent être dites, mais que tout ne doit pas être écrit, le compte rendu étant diffusé largement. Elle précise qu'elle a été très mécontente de lire que les élus du CD72 ne s'investissaient pas. Elle estime que les élus n'ont pas eu la possibilité de « droit de réponse » et propose qu'à l'avenir ces questions soient également posées en amont à chaque président des Commissions Techniques des Comités pour qu'il apporte aussi leurs avis.

Antoine LIGONNIERE fait savoir que les comptes-rendus de l'ETR sont uniquement envoyés aux Présidents et/ou aux secrétaires généraux des Comités Départementaux, ainsi qu'aux membres de l'ETR. En ce sens, Antoine LIGONNIERE ne peut être porté responsable de la diffusion qui en est faite ensuite.

Franck JOUNIER pense que l'ETR doit avant tout être un moment d'échange et de partage autour des projets des Comités et de la Ligue, et non un échange sur les problématiques RH internes aux Comités. Il rejoint Karine PORTAL sur le fait que tout ne doit pas être écrit, car pour lui le compte rendu est diffusé largement.

Franck JOUNIER estime que l'ETR est sorti du cadre et de ses objectifs. Il indique qu'il se réserve le droit d'envoyer les Conseillers Territoriaux de son Comité aux ETR.

Jean-Michel DUPONT rappelle que la directive de la DTN implique la présence des Conseillers Territoriaux aux réunions de l'ETR.

Nicolas SORIN estime que la restitution des propos tenus en réunion est un peu hors sujet dans le cadre d'une ETR.

Bernard MICHON s'inquiète de ce qu'il entend et estime que cela peut mettre en porte à faux des salariés de droit privé.

Antoine LIGONNIERE s'excuse auprès des personnes concernées par la restitution "inadéquate" du compte rendu de l'ETR et des proportions que cela a engendré. Il s'étonne du temps consacré en Bureau pour 2 pages du compte-rendu au regard des 36 pages qui reflètent le travail collaboratif des actions opérationnelles et concrètes réalisées sur le territoire. Antoine LIGONNIERE souligne que les Directeurs sont invités à l'ETR plénière, pour faire le lien entre le politique et l'opérationnel dans la mise en place des directives fédérales.

Le CD72 n'ayant pas de Directeur, Antoine LIGONNIERE est favorable à ce qu'un élu, en lien avec la Technique, puisse participer à cette réunion.

Bernard FOURNIER, propose que suite aux réunions ETR, les problématiques RH qui viennent perturber le bon déroulement des actions de la politique fédérale liées à l'ETR, soient traitées oralement entre le président de la Commission Technique Régionale et les élus du Comité départemental concerné.

Un échange s'ensuit en séance.











Sandrine PASCO estime que cela fait 2 séances, où les réunions ETR sont évoquées de manière virulente. Elle espère que les axes de communication, au sein des instances et entre celles-ci, ont été définis et qu'à l'avenir nous ne reviendrons pas sur ces problématiques.

TOUR DES POLES

Pôle Administratif - Maxime LEROUX-RONDINEAU

Maxime LEROUX-RONDINEAU présente la liste des personnes à habiliter pour le traitement des réclamations dans le cadre de la procédure d'urgence : BAILLY Laurence – BRICARD Bastien - CONCILLE Christophe –JOURNOUD Hugo –LOMBARD Guillaume - SAMSON Sylvie.

Conformément aux dispositions de l'article III, de l'annexe 1 du règlement sportif régional, il est proposé au Bureau de valider cette liste.

La proposition est validée à l'unanimité des membres du Bureau

Pascal BARBAUD souhaite intervenir car il a été interrogé sur la méthode employée pour la composition du groupe de traitement des réclamations, il répond que Sylvie SAMSON a été chargée de constituer un groupe constitué d'OTM HN et d'arbitres Championnat de France.

Mehdi R'KIOUAK informe les élus des points suivants :

- Une rencontre a eu lieu avec la société BUROMAT pour déterminer le choix du mobilier des bureaux, l'enveloppe budgétaire est estimée à 50 000 euros environ.
- L'élection du C.S.E. aura lieu en novembre 2023.
- Un audit a eu lieu sur la transformation digitale de la structure. Le retour de cet audit a été effectué avec en conclusion des process à améliorer. Un plan de travail a été élaboré, une action sera mise en place autour notamment d'un logiciel pour la gestion des ressources humaines.
- Il rencontrera en tête à tête les salariés environ tous les 2 mois, pour échanger avec eux sur les améliorations qui pourraient être apportées.
 Parmi les premiers entretiens, la problématique du nombre de véhicules a été abordée.
 Une étude sur la composition de notre flotte automobile va être effectuée.

Commission Régionale de discipline : Bernard MICHON

Bernard MICHON nous informe que 2 réunions de la Commission auront lieu la semaine prochaine en raison du grand nombre de dossiers déjà ouvert. Il regrette que la plupart des dossiers doivent être ouverts par une saisine du Président ou du Secrétaire Général car les rapports d'arbitres ne nous parviennent pas, ou alors nous parviennent après un délai de 72 heures.

En conclusion, il fait un retour sur la réunion fédérale des Présidents des Commissions de discipline.

Sandrine PASCO souhaite revenir sur la problématique de transmission des rapports par les arbitres.

Maxime LEROUX RONDINEAU lui signale que la plupart des saisines sont effectuées sur des rencontres arbitrées par des arbitres clubs, qui ne sont pas sensibilisés à toutes ces procédures.

Un échange a lieu en séance.











Pôle Trésorerie - Aline LEVALLOIS

Aline LEVALLOIS transmet les informations suivantes :

→ Le calcul du nombre des dirigeants

- ❖ A ce jour le nombre de dirigeants est de : 5 062
- Ce chiffre comprend les dirigeants, officiels, arbitres, entraîneurs et adhérents aux clubs, en résumé tous ceux qui n'ont pas d'extension

La trésorière propose de retenir ce calcul pour déterminer chaque année le nombre de licences « dirigeants ».

En pratique, pour la mise en place d'une (ristourne) gratuité du socle sur les licences « dirigeants », le nombre sera arrêté au 31 mars de chaque année. La facturation sera réalisée de manière classique avec une estimation en fin d'exercice et un avoir aux Comités lors du solde des factures. Ceci implique un travail aux Comités qui devront soustraire la part Ligue sur les factures

→ Le nombre de licenciés en hausse :

- ❖ 17 octobre 2022 : 61 697
- ❖ 17 octobre 2023 : 65 390 soit 6% d'augmentation à date
- ❖ Toutes les Ligues passeront sur la nouvelle version de CEGID (identique à celle de la FFBB) courant 2024.
- ❖ La ristourne pour le Championnat de France toujours en cours (virement prévu fin octobre)
- Les budgets réalisés du Haut Niveau et de Sport pour Tous ont été déposés sur le site de la Région.
- Conclusion URSSAF non reçue

Mehdi R'KIOUAK informe les élus que la mise en place de la péréquation sur les frais d'arbitrage prend son rythme de croisière. Le seul problème remonté aujourd'hui, vient des officiels du Comité 85 dont les relevés d'identité bancaire ne sont pas parvenus à la comptabilité.

Pascal BARBAUD signale que la F.F.B.B. lors du paiement des indemnités aux arbitres, envoi un courrier avec un récapitulatif des désignations effectuées et se demande si nous pouvons obtenir ce document via FBI.

Maxime LEROUX RONDINEAU indique qu'il a posé la question à la F.F.B.B et qu'actuellement ce process « non industriel » utilisé par la fédération ne peut être mis à disposition des structures. Cependant, il se pose la question de savoir si nous devons envoyer un récapitulatif, si cela est vraiment utile.

Pôle Evènementiel & 3x3 – Clément PERRAUD GAUTIER

Clément PERRAUD GAUTIER signale que l'Open Plus Juniorleague aura lieu à PORNIC sur la place de la Ria, le 29 juin 2024.

Il évoque ensuite l'organisation des journées médicales et réalise un point sur l'activité de la Commission 3x3.

Jean-Michel DUPONT demande si d'autres Comités Départementaux, hormis la Vendée vont créer une équipe 3x3. Aucun CD présent ne l'envisage à ce jour

Franck JOUNIER indique que dans le Comité 44, il y a la mise en place d'un processus de détection 3x3 avec les éléments non retenus en sélection 5x5 pour le TIC.











<u>Pôle Sportif – Jean Pierre BAILLY</u>

Jean-Pierre BAILLY fait part que la Commission des Compétitions dispose actuellement de plus de membres élus, que non-élus,

Afin de rééquilibrer ce rapport, en particulier pour le traitement des dossiers, il propose de valider l'ajout des personnes suivantes :

- Christine RULLIE: AL OUCHE DINIER REZE
- Véronique PARFAIT : BASKET CLUB SAINT PAUL REZE
- Margaux SORIN: PONTCHATEAU BASKET CLUB
- Fabien AUGE: UNION BASKET LOGNE
- Christophe SOULARD: BASKET CLUB GUYONS SEPTIEROIS

La modification de la composition de la Commission Régionale des Compétitions est approuvée à l'unanimité.

Bernard LEBOT a transmis une question, concernant l'indemnité des kinésithérapeutes lors du Tournoi Inter-Comités ou des finales nationales des pôles. Jean-Michel DUPONT propose de passer l'indemnité à 120€ (contre 60€ aujourd'hui)

La modification de l'indemnité à 120€ la demi-journée est validée à l'unanimité.

<u>Pôle Citoyenneté & Vivre Ensemble – Sandrine PASCO</u>

Sandrine PASCO fait part des informations suivantes :

Calendrier commissions

- Commission Basket Jeunes : jeudi 09/11/2023 à 19h30 à la Ligue
- Commission Sociétés et Mixité : en attente planification

Evènement à venir: La Fédération Française du Sport Universitaire a confié à la Ligue des Pays de la Loire du sport Universitaire l'organisation du championnat de France universitaire de basketball qui se déroulera du 29 au 31 mai 2024.

La Ligue de Basketball des Pays de la Loire est associée à cet évènement (expertise, formation OTM, relais auprès des licenciés FFBB de la région ...)

VIVRE ENSEMBLE

2 clubs du CD44 labelisés inclusif : Blain et ALPCM Nantes.

COMMISSION GESTION DES INCIVILITES

La Commission a décidé de travailler sur une semaine de campagne sur les incivilités fléchée en janvier 2024.

Dans ce cadre, Laurence BAILLY a pris contact avec chaque CD afin de les informer que nous souhaiterions faire une petite vidéo dans des clubs impliqués sur ce sujet dans chaque département.

Pour compléter nos actions terrain, des gilets chasubles avec un message fairplay type «tous concernés" par ex (à définir avec les comités) vont être commandés et remis à chaque club des Pays de la Loire par l'intermédiaire de leur Comité respectif. (Idée émanant du club de Treillières)











PROGRAMMES FFBB CITOYEN

TROPHEE FEMMES SUR TOUS LES TERRAINS

La ligue va proposer la journée au féminin 2023 qui se déroulera le samedi 09 décembre à Angers au club de l'UFAB : "S'épanouir sur et en dehors du terrain"

• DIRIGEANTES 2024 / Lancement des candidatures : Troisième promotion

Sandrine PASCO a adressé à toutes les élues de la Ligue l'appel à candidature.

Ayant été candidate, elle souligne qu'elle a eu des doutes et émis des réticences au début de cette formation. Elle mesure aujourd'hui pleinement son efficacité et exprime sa satisfaction.

CNOSF

Le programme "club des 300", la 1ère promotion a pris fin le samedi 14 octobre.

Formation dispensée avec des supports, des intervenants, des e-learning, Une belle satisfaction de ce programme très complet.

FORMATION

Sandrine PASCO informe ou rappelle qu'elle est Référente V.H.S.S (Violences et Harcèlement Sexistes et Sexuels).

Formation dispensée par Marion COQUEL HARAMBILLET de FORMA.

<u>Pôle Formation & Emploi – Bernard FOURNIER</u>

Bernard FOURNIER informe que L'I.N.F.B.B. (Institut National de la Formation du Basket Ball) viendra nous rencontrer début novembre pour visiter notre I.R.F.B.B. (Institut Régional de la Formation du Basket Ball. Bernard FOURNIER souhaite travailler sur la mise en place d'un certificat de spécialisation 1 sur le Nord de la Région (Sarthe-Mayenne), car les 2 dernières sessions ont été annulées.

Mehdi R'KIOUAK estime qu'à la fin de saison, nous pourrons mieux anticiper la planification des séances, car le Diplôme d'Educateur Territorial de Basketball aura pris son rythme de croisière.

Jean-Michel DUPONT propose de fixer le conseil stratégique de l'I.R.F.B.B. le 11/12/2023 à 20H00.

Bernard FOURNIER rappelle que le Tournoi Inter-Comités U13 aura lieu du 3 au 6 Janvier à CARQUEFOU. Il va retravailler sur une proposition de répartition financière pour la réunion de zone, car les prix ont augmenté (inflation).

Antoine LIGONNIERE souligne la performance d'un ancien poliste, Nathan SOLIMAN en Nationale 1, à 14 ans.

Il nous indique que 2 entraineurs ligériens viennent d'être nommés à la tête d'une équipe de France, Aurélie BONNAN en U18F et Régis BOISSIE en U18 M.

• Commission Régionale des Officiels : Pascal BARBAUD

Pascal BARBAUD fait part des informations suivantes :

- Désignations, la C.R.O. est désormais à jour.
- Perrine CHEMINEAU va intégrer le Groupe de Travail FFBB sur le lien entre Ref assist et FBI











- R3: nous sommes loin de couvrir tous les niveaux. La méthode de désignation a été modifiée non plus par poules entières, mais suivant les disponibilités des arbitres match par match. Nicolas SORIN souhaite que nous soyons vigilants sur le fait que certains clubs éloignés s'estiment non désignés et que certains arbitres n'ont pas été désignés en début de saison.
- Bonification : le tableau va être envoyé aux Comités Départementaux pour vérification des enregistrements.
- La dernière journée de recyclage aura lieu le 29 octobre 2023.
- La formation de formateur aura lieu les 06 et 07 janvier 2024. Elle sera assurée par les formateurs labellisés présents sur le territoire à savoir David GIRANDIERE, Véronik VOYEAU et Perrine CHEMINEAU.

Pascal BARBAUD propose que la formation soit prise en charge par la Ligue dans le cadre du fonds de développement de l'arbitrage.

Adopté à l'unanimité.

En l'absence de questions diverses, la séance est close à 22H10.

Le Président de la Ligue Régionale Jean-Michel DUPONT Le Secrétaire Général, Maxime LEROUX-RONDINEAU.









